L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 14 SEPTEMBRE 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane ;

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu, ou autre se trouvant sans occupation.

Un écrivain louisianais.

Le magazine *The Illustrated American* nous adresse son numéro du 6 septembre, auquel nous empruntons l'article suivant consacré à Mlle Léona Queyrouze et sur lequel notre confrère appelle notre attention :

"Jamais New York ne reçut visite de jeune femme plus remarquable que Mlle Léona Queyrouze, qui y passa un hiver, il y a quelques années de cela, sous la protection de Mlle Booth, alors directrice du *Harper's Bazar* et que la mort nous a enlevée depuis.

"Ce fut au printemps, pendant un congé passé à la Nouvelle Orléans, que Mlle Booth rencontra l'étrange fille créole ; et que, s'éprenant profondément de ses talents si variés, de sa nature si curieuse, elle l'engagea à venir au Nord et à prendre là son essor littéraire. Durant tout le séjour de Mlle Queyrouze à Gotham, la bienveillante *éditrice* lui fut toujours prévenante, lui témoigna toujours des sympathies.

"Mais le tempérament de la jeune femme du Sud se trouva alors absolument dépaysé, et après avoir lutté quelque temps pour surmonter les difficultés qui naissaient et de son être même et de son entourage, elle succomba à l'effort et revint en Louisiane

"Ceux-là seuls qui connaissent la Nouvelle-Orléans et se sont familiarisés avec la nature complexe de sa population, peuvent bien apprécier cette fille d'une famille aristocratique, à la fois Française et Espagnole.

"Née, élevée dans une vieille maison coloniale de la rue St-Louis, près de l'impétueux courant du Mississipi, elle grandit, dès son enfance, en une atmosphère de mystère et dans un milieu rappelant un lointain, lointain passé. Cette résidence est dans une ville semi-tropicale, et cependant seuls les plus inquisitifs rayons de soleil peuvent filtrer parfois sous la voûte du corridor, de l'entrée sombre, où un mince filet d'eau coule constamment le long des dalles qui le pavent.

"La cour ornée de plantes séculaires, à vigoureuse frondaison ; de sveltes palmiers, de fantastiques cactus poussant en caisse, est sombre même aux jours les plus rayonnants du mois d'août, et nous ne savons quelle sensation—moitié peur, moitié émotion—gagne, pénètre le visiteur se trouvant là, pour la première fois, en présence d'une vieille négresse ridée, qui, afin de le recevoir, émerge de derrière des arbustes grotesques, dont les branchages semblent des bras tordus.

"Toutes les domestiques, depuis celle qui répond au pesant coup de marteau de la porte cochère, jusqu'à l'autre type de vieillesse, à tête aux cheveux de neige, qu'on découvre près du cactus, sont vraiment antiquités d'ébène ou de bronze. On ne leur donnerait plus d'âge ; elles parlent rarement ; mais, sans dire un mot, elles guident le visiteur vers un escalier tortueux, au bout duquel sont des salons créoles, hermétiquement fermés, bas de plafond.

"C'est là qu'au milieu de plus de curiosités que vous n'en pourriez examiner en une semaine, Mlle Queyrouze lit, écrit, travaille, fait des armes, étudie. Elle est de petite taille, brune ; type qui semble tout exotique ; ses bras ont la fermeté du marbre, par suite de la pratique constante du fleuret. Il y a de la noblesse dans la tête qui est intelligente ; la chevelure est abondante, pesante, soyeuse, noire. Elle la peigne comme se peignaient les Espagnoles dont elle descend ; les yeux sont grands, le regard en est rêveur, étrange ; la bouche est masculine.

"Elle n'est point jolie ; sa démarche est lente ; elle parle avec grande mesure, et cependant à peine ses doigts effilés se sont ils posés sur les vôtres que vous en ressentez, en subissez la singulière influence. Elle vous dira franchement que ce phénomène magnétique lui a été transmis à travers bien des générations de sa famille..............

"Ce sont là détails auxquels on ne s'arrête [illegible] si Mlle Queyrouze n'était [illegible] esprit sérieusement orné, [illegible] dont le savoir a été reconnu [illegible] en haut lieu. C'est une lin[illegible] littérateur d'un mérite élevé, avec un fond de philosophie. Elle a publié dans des journaux scientifiques français de nombreuses études, qui lui ont valu succès et distinction en Europe."

Théâtre St-Charles.

Ouverture de la saison 1890-1891.

A ce soir l'inauguration de la saison 1890 1891 au St Charles. On sait les intelligents efforts prodigués par M. David Bidwell, le très regretté directeur, pour rendre tout son éclat à cette scène qui eut tant de fortunes diverses.

Grâce à lui, le St Charles se rouvrit d'une façon définitive et chaque année il a maintenant, comme autrefois, sa saison régulière, avec une large série de troupes.

Mme Vve Bidwell marche dans la même voie que celui dont elle porte si dignement le nom ; dès les premiers mois de son administration elle a su prouver qu'elle est à la hauteur de sa tâche. Elle a donc vite conquis toutes ces sympathies qui entouraient M. D. Bidwell et nous entrevoyons pour elle une prospérité que nous lui souhaitons bien cordialement.

Elle s'est, du reste, excellemment entourée ; tous les employés qu'elle a engagés, sont des hommes dont la compétence et l'honorabilité sont bien connues.

Le St-Charles ouvrira, ce soir, par le vaudeville ; le vaudeville dans tout ce qu'il a de plus comique, de plus spirituellement burlesque.

L'affiche porte : *McCarthy's Mishaps*, un titre devenu très populaire, à cause de la pièce elle-même et aussi à cause de la verve avec laquelle M. Barney Fergu son enlève ses trois actes, où le comique va toujours crescendo.

C'est lui qui nous revient et qui reprendra son fameux rôle de Dennis McCarthy, où il excelle.

Il sera secondé par une troupe complète, au premier rang de laquelle il faut citer Mlle Lizzie Daly ; elle lui donne excellemment la réplique. Cette pièce *McCarthy's Mishaps* sera le spectacle de toute la semaine.

Grand Opera House.

La première semaine du Grand Opera House a été heureuse, le même bonheur attend sans nul doute la seconde. Elle s'ouvrira ce soir par un des drames les plus populaires de M. Dion Boucicault : *After Dark*. En Angleterre, aux Etats-Unis, le succès l'a toujours accompagné et les interprètes qu'il va avoir au Grand Opera House assurent la continuation de cette vogue.

En effet, c'est M. Wm A Brady qui tiendra le premier rôle de l'ouvrage ; on sait que sa réputation date de loin déjà. Il s'est entouré d'une troupe où chaque emploi est confié à un artiste ayant fait ses preuves, et dont l'ensemble a produit grand effet partout.

Les situations émouvantes abondent dans ce drame et les effets de scène en sont saisissants. Citons : Une descente dans une maison de jeu—Une scène de chemin de fer—Une vue du Pont de Londres (décor très remarqué) ; une Salle de Concert, non moins bien réussie.

Des scènes burlesques de boxe et de trapèze sont introduites dans la pièce. Demain seconde représentation.

THEATRE DE L'OPÉRA.

Nous recevons de M. d'Alessandri une seconde lettre (Paris, 29 août 1890) qui nous confirme les engagements dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs. Le distingué chef de ballet nous écrit qu'il croit avoir complètement réussi dans le choix de ses ballerines, à la tête desquelles se trouvent, on le sait, Mlle Leila Rossi, Mlle Amélia Bassiguana.

"Je puis vous assurer, nous dit-il, que vous aurez un ballet composé de jeunes filles charmantes et bien disciplinées ; ce qui nous permettra des exécutions d'ensemble qui, j'en suis sûr, seront très remarquées."

Une autre lettre qui nous vient aussi de Paris, nous fait un brillant éloge de Mlle Martini, la falcon. Cette opinion est d'un juge compétent.

MUSIQUE.—Nous remercions la maison Louis Grunewald et Cie. de l'envoi qu'elle nous fait des deux compositions suivantes ; *Marion Manola's Dream Song*, romance ; paroles d'Ambrose Davenport ; musique de R. Dellinger ; *Midnight Polka*, de Geo. Roby, pour piano.

—La maison White-Smith nous fait remettre les deux morceaux ci-après, que l'on trouvera en vente au magasin de musique, 14 rue Baronne : *Darkies' Patrol*, pour piano, à 4 mains, par Geo. L. Lansing, et *Come, silver moon !* mélodie de C. A. White.

—Mme M. Capo, l'habile professeur de piano dont nous avons eu souvent l'occasion de parler à nos lecteurs, s'occupe aussi de composition, et, ce qui mieux est, y réussit. Nous en avons pour preuve la jolie polka : *Juanita*, qu'elle vient de publier et dont le motif est vraiment plein d'entrain.

Nous la remercions de l'exemplaire qu'elle nous en envoie. Le morceau est édité par M. Capo, 16 rue Decatur, auquel nous devons également l'envoi de *Primer Recuerdo* (*Premier Souvenir*), une gracieuse valse espagnole de M. J. A. Miranda.

—Nos remerciments encore à M. L. V. Eckert (maison White-Smith), de qui nous recevons une chansonnette comique appelée à se populariser : *The Brick came down*, paroles et musique de M. Michel Nolan.

Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

—Les fièvres intermittentes et bilieuses ont parfois une durée qui en aggrave le caractère. Il n'est pas de communauté qui y échappent. Dans les quartiers populeux des grandes villes, ce sont souvent les égoûts qui les causent ; et dans la banlieue ce sont les eaux stagnantes. Il y a un remède qui les combat : le Hostetter Stomach Bitters, qui, sans conteste, est le plus efficace de tous les antidotes contre le virus de la malaria. Toute personne fortifiée par l'incomparable remède, le parfait spécifique, peut affronter impunément les influences miasmatiques. Les désordres de l'estomac, du foie et des intestins dûs à l'absorption d'une eau impure et à bien d'autres causes se guérissent au moyen de l'amer nommé ; et les affections rhumatismales, des reins et de la vessie sont sûrement curables, si on en fait un constant usage.

Pourquoi laisser mourir les enfants ou les laisser souffrir lorsqu'ils font les dents, alors qu'une goutte du sirop Delabarre frottée sur les gencives les soulagent comme par magie.

Quelques combles pour finir.

Celui de la probité :

—Trouver un joint et le porter au bureau de police.

Celui de l'affabilité pour un manchot :

—Recevoir quelqu'un à bras ouverts.

Celui de la témérité pour un cul-de-jatte :

—Ne pas reculer d'une semelle.

M. le maire lit, devant les jeunes époux, l'article du code où il est dit que la femme doit suivre son mari partout.

—Partout ? interrompt la jeune femme.

—Oui, répond le maire.

Et la jeune femme de reprendre, très effrayée, en montrant son mari :

—Mais il est chauffeur sur l'Orient-Express !

Notes d'album :

Qui veut s'enrichir en un an, risque de se faire pendre en six mois.

Rien n'assure mieux le repos du cœur que le travail de l'esprit.

Si tous nos rêves se réalisaient, nous aurions bientôt fini de rêver.

Qui parle sème, qui écoute récolte.

Le peintre X.... fait les honneurs de son atelier à un brave pépiniériste, son voisin de campagne.

—Comment trouvez-vous cet Adam et Eve au paradis terrestre ?

—Très joli, mais....

—Quoi ?

—Vous avez mis dans la main d'Eve une variété de pommes qui n'est connue que depuis une vingtaine d'années, pas plus.

Il y a quelques jours, M. X.... tombe gravement malade.

Le docteur Z...., dont on ne compte plus les homicides par imprudence, se précipite à son chevet.

—Le cas est grave. Mais ne craignez rien. Je vous sauverai par un coup de maître.

—Hélas ! docteur, murmura le patient, tous vos coups de maître sont des coups-décès.

Un chasseur achève de déjeuner dans une auberge d'aspect honnête et primitif.

—Dites donc, madame, c'est de la bonne petite chicorée votre café !

—Quoi que vous vouderiez que ça serait ?

Toto, qui vient de passer un mois à Deauville, rentre à Paris avec papa et maman.

Au moment où il passe sur le pont d'Asnières :

—Dis donc, papa, pourquoi donc qu'on met des vagues dans la mer, et pas dans la Seine ?

Au bal :

—Vous me demandez quelle sensation j'ai produite à mon entrée dans le monde, dit Mme X...., une vieille coquette, à un danseur. "Tenez, je crois que c'est d'hier !...."

—Oh ! reprit le jeune homme, très galant et empressé, vous avez, madame, une mémoire.... prodigieuse !

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER,

P. O. Box 736.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans 13 sept. 1890.—Indications pour la Louisiane : Temps beau, précédé de pluies légères, plus frais, vents variables.

Température du 13 septembre 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	74	23
Midi	82	28
3 P. M.	83	28
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas J. Drane, D. D., à Veuve Nannie Weber.

Joseph L. Winters à M le Annie Wessing.

John Brownlee à Mlle Rosanna Grady.

Thomas Butler à Mlle Rebecca Glockner.

Thomas McAully à Mlle Mary Killilea.

Naissances.

Mme Theo J. Norman, un garçon.

Mme Chas M. Fairchild, un garçon.

Mme Walter C. Bowie, un garçon.

Mme Edward A. Meixlid, un garçon.

Mme John Stromeyer, un garçon.

Décès.

Mlle Bertha Kahn, 20 ans, coin Jefferson et Levée.

Stanley C. Granger, 4 ans, 170 rue Quartier.

Louis Wallace, 6 ans, coin Trémé et Chemin du Bayou.

Mary Killilea (Sœur Margaret), 25 ans, Couvent de la Merci.

Marie Barnewald, 15 mois, 26 rue Quatrième.

Fernand Andry, 45 ans, coin Kerlerec et Claiborne.

Victoria Flewer, 3 mois, coin Douane et Derbigny.

Julia Schwankart, 36 ans, 48 rue Port.

Margaret Bock, 70 ans, 15 rue Montégut.

Chas C. Mohr, 45 ans, Hôtel Dieu

Veuve Marie Jackson, 87 ans, coin Robert et Pitt.

June N. Lee, 8 ans, coin St-Pierre et Johnson.

Léontine Haye, 11 mois, 365 rue du Camp.

Wm S. Fasman, 2 ans, coin Première, près Claiborne.

Charles Campbell, 14 ans, Camp Parapet, Lne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme P. Smith à D. Feeney, un terrain borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Galennié et Calliope, $1,500.

Mme C. J. Bernard à Mme C. Cain, deux terrains bornés par les rues Philip, Jackson, Chippewa et Annonciation, $2,100.

R. A. Pochelu à Mme C. Bernard, trois terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Foucher, $1,500.

C. H. Osborn au Mechanics Homestead Association, un terrain borné par les rues Gasquet, Canal, Galvez et Johnson, $1,100

D. Dufréchou à V. Lauro, un terrain borné par les rues Marais, St Pierre, Trémé et Orléans, $2,200.

C. Pajewski à J. H. Douglas, deux terrains bornés par les rues Marais, Clouet, Louisa et Urquhart, $1,230.

G. Provenzano à H. Blauke, un terrain borné par les rues Constance, Magasins, Robin et Terpsichore, $4,100.

Mme H. Lemercier à D. Galbreath, un terrain borné par les rues Poydras, St-Charles, Carondelet et Lafayette, $4,500.

Consolidated Seltzer and Bottling Co. à C. Carroll, un terrain borné par les rues Conti, St-Louis, Royale et Bourbon, $2,500.

Ventes immobilières.—Liste des ventes faites à la Bourse des Encanteurs :

Par Baumgarden et Friedericha.

Magasin Nos 125 et 127 rue Decatur, $9,000.

Jos. David Rice Mill, No 18 rue Toulouse, $20,000.

Magasin No 113 rue Decatur, $2,800.

No 17 rue St-Louis, $3,950.

Cottage en briques Nos 222 et 224 rue Dauphine, $4,800.

Cottage encoignure St-Louis et Génois, $495.

Par Macon, Denis & Keranghan.

No 34 rue Magasins, $1,150.

Deux cottages coin Gentilly et Lapeyrouse, $1,600.

Cour Civile de District.—Les successions Rosina Dobar et André Barnis sont ouvertes.

Max Levy et autres contre les assesseurs pour obtenir une réduction.

Mlle Rebecca Hoyle demande l'émancipation.

M. W. Silbernagel lègue tous ses biens à sa femme et lui laisse la direction de ses affaires.

Cour Criminelle—J. W. Rabe et John King, attaque $10 ou 20 jours.

Recettes des recorders.—Les recettes des recorders pendant la semaine dernière ont été comme suit :

Asst. recorder Hollander	179 50
" Dreux	245 00
" Landry	32 50
" Smith	28 00
" Lea	17 50
Total	$502 50

Abus de confiance.—On a arrêté hier, à 3 heures 25 P. M., un nommé Chas. E. Bebee, qui pour subvenir à ses besoins, avait adopté un moyen fréquemment employé par les escrocs à la Nouvelle Orléans. Il se présentait dans les maisons avec une liste de souscription, disant qu'il ramassait une somme suffisante pour faire enterrer un de ses amis.

Il s'est ainsi présenté chez M. Porter, qui lui a donné quelque argent et l'a recommandé à plusieurs personnes de sa connaissance, mais ayant eu des soupçons, il s'est livré à une enquête et a bientôt acquis la certitude qu'on avait abusé de sa confiance.

Il a porté plainte au poste de police et Bebee a été bientôt arrêté et enfermé sous une accusation d'abus de confiance.

Affaires municipales.—M. L. Bruning ayant refusé d'enlever certaine barrière qui obstrue Lake avenue, à West End, la ville lui a intenté un procès pour violation de l'ordonnance No 4797.

Le président de la Crescent City R. R. Co. a reçu avis d'avoir à faire niveler la rue Chestnut.

Bureau d'éducation.—Le Bureau d'éducation s'est réuni hier, sous la présidence du gouverneur. Etaient présents :

MM. Judge Walter Rogers, attorney general ; Rabbi I. L. Leucht, Prof. Alcée Fortier ; W. E. Clegg de Lafayette ; Franklin Carrett, Monroe ; G E. Cate, Hammond ; Col. W. H. Jack, Natchitoches.

Les nominations suivantes ont été confirmées :

Aug. F. Terry, en remplacement de W. R. Symon, démissionnaire ; Chas. J. Théard, en remplacement de Geo. A. Chiapella.

C. H. Mouton, de Lafayette ; W. B. Milliken, d'Acadie ; Jos. H. Lumpken, d'Acadie.

Edward Merrick, Richland ; Thos J. Cuilker, Vernon, nommés pour remplir des vacances dans les bureaux de leurs paroisses respectives.

Le Bureau a décidé de nommer un comité chargé de faire une enquête au sujet des accusations portées contre MM. Bonnabel et Burke et de présenter son rapport mercredi prochain.

Les examens à la Douane.—La correction des compositions des candidats aux différents postes de la Douane a révélé la violation des règlements qui régissent tout concours écrit entre candidats composant dans une même salle, à savoir, la défense de consulter aucun document, de donner aucun conseil à ses voisins ou d'en recevoir.

Les examinateurs ont découvert l'existence dans plusieurs compositions, des mêmes fautes se trouvant aux mêmes endroits, d'erreurs absolument semblables dans les compositions d'arithmétique et qui ne laissent aucun doute sur la communication qui s'est établie entre les candidats pendant la composition, malgré la surveillance des trois inspecteurs.

L'enquête n'est que commencée, mais aussitôt que cette affaire sera complètement réglée, les noms de ceux qui, par suite de la violation des règlements auront encouru le biffage de leurs noms de la liste des éligibles, seront publiés afin que cette leçon serve à ceux qui vont se présenter le 26 courant et que l'on connaisse exactement ceux qui ont trompé la surveillance des examinateurs.

Accident.—Hier, entre minuit et 1 heure, M. John McCaleo de la paroisse Jefferson a été trouvé sans connaissance le long de la voie du Southern Pacific R. R., près de Gretna. Ses deux jambes écrasées, ont révélé à M. Jones Davley qui l'a découvert, la nature de l'accident dont il avait. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Le feu.—Hier matin à 5 heures 30, le feu a été mis par un fourneau renversé au No 196 de la rue Septième, chez M. John O'Connor. Dommages $25.

Mort.—Leroy Smith, le charpentier qui était au nombre des cinq ouvriers tombés du haut du bâtiment de Schwartz, coin Canal et Bourbon, a succombé à ses blessures hier soir à 10 heures 30.

Mort subite.—Une négresse de 26 ans, nommée Florida Scott, demeurant No 108 rue Calliope, est morte subitement hier soir à 7 heures 30.

Ecole de l'Union Française.—Le nombre des élèves continue à se multiplier ; les premières fraîcheurs, qui approchent rapidement, compléteront leur effectif qui promet d'être, cette année, très considérable. Nous ne saurions, néanmoins, trop engager les retardataires à ne pas différer plus longtemps leur rentrée en classe, afin de ne rien perdre des dix mois d'études qui composent l'année scolaire, et des progrès remarquables que font les élèves. On sait que les directeurs de l'UNION sont parvenus à mettre à la portée de tout le monde—même de ceux qui ne peuvent rien payer—le double enseignement du français et de l'anglais, et cela sans toucher aux quotités des membres de la Société, consacrées exclusivement au secours matériel des pauvres. Ce double résultat, qui n'a pas été obtenu sans effort, complète l'œuvre de bienfaisance de l'UNION FRANÇAISE, sans rien changer au but primitif de la Société, fondée pour venir en aide aux indigents sous toutes les formes suggérées par les circonstances. La Direction, qui nous fournit ces renseignements, a lieu d'être félicitée de ses laborieux succès.

Bonne œuvre.—Une foire dont la durée sera de six soirs, s'organise dans le moment par les paroissiens de l'église de l'"Annonciation". Déjà bon nombre de demoiselles et de jeunes gens se sont associés à l'œuvre pour en assurer la complète réussite.

Le curé de l'église, le Révérend père G. A. Rouxel, est très aimé de ses ouailles ; et nous formons le vœu que le produit de cette série de fêtes soit fructueux et permette d'exécuter les urgentes réparations qui font besoin à l'humble clocher qui s'élève à l'angle des rues Mandeville et Marais.

Sirop nouveau.—Six barils de sirop nouveau *good fair*, ont été reçus hier, de la plantation de M. G. W. Banker, de la paroisse St-Martinville. Ils étaient adressés à la maison Rousseau, Latour & Cie., et ont été vendus par M. A. O'Connell, courtier, à MM. Delgado & Cie., à 60 cts le gallon.

Retour.—Madame J. L. Sarrazin et ses deux filles, Miss Idale et Miss Malvina sont de retour à la Nouvelle Orléans depuis un jour ou deux ; elles arrivent de Waveland où elles ont passé fort agréablement une partie de l'été.

Chasse, etc.—Plusieurs employés de la maison A. Shwarz & Sons sont partis hier soir pour la *Morte Plage*, à Grande Coquille, où ils se proposent de passer deux jours et de se livrer à des exercices cynégétiques et autres ; ils sont MM. L. A. Grass, Paul Ory, Geo. W. Hogan, Chas. Schmidrn, D. Brisolara, Percie Weaver, Edouard Chapon, A. Allibert. Que St-Hubert les ait en sa sainte garde ; et qu'ils nous reviennent les carnassières bourrées de gibier.

Blessée.—Les étudiants ont été appelés hier matin à 9 heures 30, au coin des rues Girod et Commerce, pour soigner Mme P. Kiernan, qui avait été blessée à la jambe.

Repêché.—Hier matin, à 5 heures 30, le corps d'un nègre inconnu portant une chemise bleue, un pantalon noir et des chaussettes grises, a été repêché au pied de la rue Quartier, par un nommé James Morgan. Le coroner a été notifié.

Chien enragé.—L'agent Marr a tué, hier matin à 9 heures, un chien enragé qui avait mordu une enfant de 6 ans, fille de Mme Pablo, qui demeure près du Soldiers' Home. L'enfant a été amenée à l'hôpital.

Simple question :

D.—Comment écririez-vous le mot "concert" avec une seule lettre ?

R.—Eh bien ! mon ami, c'est avec un K, parce que *K fait concert*. A la rigueur on peut le remplacer par un A, parce que *A caut K*.

Petites fantaisies militaires :

Un brave officier disait, un jour, à ses soldats :

—Aussitôt que nous serons arrivés au *poteau.... feu !*

En déchargeant une pièce de canon, un artilleur est tué par un éclat d'obus. On pourrait dire alors qu'il a rendu l'*âme au nez de sa pièce*.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon, (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :

2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;

3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nile Orléans

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Fort William, Houston...parti 1er sept
Steamship El Paso, Quick...parti 9 sept
Steamship Hudson, Kemble...parti 11 sept
Steamship Excelsior, Higgins...parti 13 sept
Steamship Knickerbocker, Halsey...parti 13 sept

LIVERPOOL.

Steamship Darien, Wallace...parti 31 juillet
Steamship Jamaican, Lawson...parti [illegible] août
Steamship Statesman, Jones...parti 9 août
Steamship Venezuelan, Highton...parti 9 août
Steamship Haytian, Coward...parti 14 août
Steamship Inventor, Jones...parti 14 août
Steamship Historian, Buddle...parti 16 août
Steamship Engineer, Edgar...parti 27 août
Steamship Floridian, Sandry...parti 30 août
Steamship Texan, King...parti 28 août
Steamship Red Sea, Baker...parti 4 sept
Steamship Yucatan, Fost...parti 23 août
Steamship Explorer, Jones...parti 8 sept
Steamship Winchester, Woolley...parti 4 sept
Steamship Alderogat...parti 4 sept
Steamship Capella, Woodcock...parti 9 sept
Steamship Costa Rican, Alexander...parti 11 sept
Steamship Colonist, Corner...parti 11 sept

LONDRES.

Steamship Storm King, Crosby...parti 28 août
Steamship European, Morgan...parti 8 sept

SWANSEA

Steamship Storm King, Crosby...parti 8 sept

HAMBOURG.

Steamship Vedra, Sebthorpe...parti 5 août
Steamship Nymphas, Grimwade...parti 10 sept

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, ——, parti 15 juillet

KINGSTON, JA.

Steamship Haytian, Coward...parti 11 sept

COLON.

Steamship Venezuelan, Highton...parti 11 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel, Braithwaite...parti 17 août

CIENFUEGOS.

Brick Clara, Bosce...expédié 26 août
Steamship Ramon de Larrinaga, Echevarria...parti 9 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Anger Head	U K ou Continent	1er dist. 19
Australian	Liverpool	1er dist. 27
Author	Liverpool	2e dist. 27
Albert	Progreso	1er dist. 13
Bordeaux	Havre	4e dist. 41
Chelydra	Brême et Londres	4e dist. 43
Conde Wifredo	Barcelone	4e dist. 47
El Monte	New York	Alger
Imperial Prince	Havre	rue d'mt
Milton	Liverpool	1er dist. 20
Morgan		Alger
Marcella	Havre	4e dist. 42
New Orleans	En réparation	2e dist. 8
Professor	Liverpool	2e dist. 27
Professor Morse	Utila	1er dist. 15
Phidias	....	1er dist. 26
Saturnina	Liverpool	1er dist. 27
Saxonia	Hambourg	4e dist. 44
Statesman	Liverpool	Pte Tier
Thames	....	4e dist. 44
Tycho Brahe	Liverpool	1er dist. 27
Whitney	Laid up	Alger
Wm G. Hewes	Laid up	Alger
BARQUES.		
Josefina	Espagne	1er dist. 22
GOELETTES.		
Gabin	Boston	2e dist. 46

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

M. Rochefort et le fonds boulangiste.

Paris, 13 septembre—*Le Siècle* publiait récemment que M. Henri Rochefort avait tiré 200,000 francs du fonds boulangiste. Le rédacteur de l'*Intransigeant* dément cette assertion et somme *le Siècle* de la rétracter. Il a aussi écrit à la duchesse d'Uzès que l'on prétend avoir fourni des sommes considérables à ce même fonds, et lui demande de faire justice de ce conte.

Récolte de blé en France.

Paris, 13 septembre—Les avis reçus des régions qui produisent le blé en France disent que, cette année, la récolte du blé sera de 1,881,093 hectolitres au-dessous de celle de la saison dernière.

Suisse.

Berne, 13 septembre—Les dernières nouvelles du Tessin sont que les fonctionnaires qui avaient été arrêtés ont été relaxés et que le gouvernement provisoire se dissoudra demain.

Les autorités du canton de Schwitz nient qu'elles aient ordonné de biffer l'épisode de Guillaume Tell des livres scolaires.

Le Bundesrath a donné l'ordre au colonel Kuenzli, commandant du canton de Tessin, de dissoudre immédiatement le gouvernement provisoire et de réinstaller les autorités civiles.

Retour de la paix.

Berne, 13 septembre.—Le calme règne dans le canton de Tessin ; aucun autre trouble ne s'y est produit. Les fonctionnaires fédéraux qui ont été faits prisonniers par les révoltés, sont encore aux mains de ceux-ci ; mais si on les détient encore c'est que l'on craint, qu'une fois remis en liberté, ils ne soient massacrés par la populace, qui semble vouloir en tirer vengeance.

—Le Conseil Fédéral espère arriver à un compromis avec les chefs du mouvement insurrectionnel en prenant des mesures pour l'égalisation de la représentation législative.

La triple alliance.

Berlin, 13 septembre.—L'extension du traité de la triple alliance au mois de mai 1897 a été consentie par l'empereur Guillaume, à la requête du gouvernement autrichien.

Le traité revisé, préparé par le comte Kalnoky, augmente encore les garanties données par l'Allemagne et l'Italie d'appuyer l'Autriche, au cas d'une invasion des Balkans par la Russie. Les signatures du chancelier Von Caprivi et du comte Kalnoky seront échangées à une entrevue qui aura lieu le 18 septembre.

Les modifications du traité assurent virtuellement à l'Autriche la possession de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le renouvellement du traité à une époque aussi éloignée de son expiration est dû à l'insistance du comte Kalnoky qui craignait que les élections en Italie ne paralysassent M. Crispi et ne déterminassent un changement dans la politique extérieure de l'Italie.

—L'impératrice Augusta est enceinte ; elle accompagne maintenant son mari en voiture, au lieu de monter à cheval, comme d'ordinaire.

La grève de Southampton.

Londres, 13 septembre.—La grève de Southampton est virtuellement terminée.

Quelques ouvriers des docks ont déjà repris le travail ; les autres s'y remettront lundi. Trois cents matelots et chauffeurs se rendent à d'autres ports, afin d'y trouver de l'emploi. Quelques employés stipulent néanmoins que si ces hommes ne restent point à Southampton et ne s'embarquent pas en ce port, les ouvriers des docks ne permettront pas la reprise des travaux.

Canada.

Ottowa, Ont., 13 septembre—Il est à peu près certain maintenant que le gouvernement du Dominion fixera les élections générales à un jour prochain, et qu'un appel immédiat sera fait au pays sur la question des relations commerciales avec les Etats-Unis. Le fait que le mouvement de la "réciprocité" a été paralysé à Washington, pour le moment du moins, va probablement devenir un fort atout aux mains de ce gouvernement du Dominion qui, désormais, pourra justifier son opposition à cette réciprocité, en disant que le gouvernement ne l'appliquerait point.

La nécessité d'un appel immédiat aux électeurs est rendue manifeste par ce fait que l'année prochaine le Congrès de Washington pourrait accepter les Résolutions de réciprocité présentées par M. Sherman, et dans ce cas Sir John Macdonald ne pourrait plus arguer, devant les électeurs, de l'opposition des Etats-Unis.

Nouveau Cabinet.

Toronto, Ont., 13 septembre—Le Cabinet de l'Ontario s'est réorganisé comme suit :

Hon. Oliver Newton, avocat général ; Hon. H. G. Ross, ministre de l'instruction ; Hon. C. F. Frazer, commissaire des travaux publics ; Hon. A. S. Hardy, commissaire des terres de la Couronne ; Hon. Richard Harcourt, trésorier provincial ; Hon. John Dryden, ministre de l'agriculture ; Hon. J. M. Gibson, secrétaire provincial ; Hon. E. H. Bronson, ministre sans portefeuille.

Rio Janeiro.

Rio Janeiro, 13 septembre.—Des nouvelles de Buenos Ayres indiquent que le nouveau régime cause une satisfaction générale.

Des démonstrations ont eu lieu à ce sujet ; l'une, entr'autres, en l'honneur du docteur Alem, président du gouvernement révolutionnaire ; personnage très populaire et d'une stricte intégrité. On pense que le général Barthélemy Mitre sera le candidat à la Présidence, pour le parti révolutionnaire.

Il est actuellement en Europe et a déjà été Président de la République.

On dit que les officiers de l'armée et de la marine, qui ont été rayés des cadres pour avoir pris part à la révolution, seront réintégrés.

Le président et ses ministres ont pris l'engagement de ne pas être candidats à la présidence, à la prochaine élection.

On commence à prendre grand intérêt à l'élection prochaine de sénateurs et députés. Elle aura lieu le 15 octobre.

A la séance du Congrès de ce jour on a fait la première lecture du décret qui reconnaît le mouvement révolutionnaire et déclare formellement le général Ezeta président provisoire.

Le décret a été accepté. Le Congrès a aussi passé une Résolution appelant le peuple à une élection Constitutionnelle, qui aura lieu en décembre.

De grands préparatifs se font pour célébrer le 69me anniversaire du jour de l'Indépendance, qui tombe le 15 septembre. Il y aura, ce soir-là, un grand bal officiel au Théâtre National.

—On croit que les candidats officiels seront élus, car tant que l'armée appuiera le gouvernement, celui-ci demeurera irrésistible. Des tentatives ont été faites d'organiser des partis divers ; de ces partis nouvellement formés le plus sérieux semble être le parti catholique ; il obtiendra un nombre important de voix.

Les évêques protestent unanimement contre l'inégibilité du clergé aux emplois publics. Ce sera là l'un des pivots de l'élection. Néanmoins on peut dire, en thèse générale, que dans cette lutte électorale les questions de personnes domineront les questions de principes, car dans aucun camp on ne présente de programme bien défini.

Le Congrès qui va être élu choisira le Président et le Vice-Président de la République.

Jusqu'ici on ne nomme aucun candidat pour la vice-présidence.

Le Président Ezeta.

Mexico, 13 septembre—On lit dans une dépêche venue de La Libertad. Le gouvernement provisoire a convoqué le Congrès en réunion extraordinaire.

Le Président Ezeta, dans son message d'inauguration, passe en revue toutes les phases politiques par lesquelles a passé le San Salvador depuis le soulèvement de juin.

Il est fort difficile, à cette heure, d'obtenir des informations précises sur le programme du gouvernement actuel. Les fonctionnaires se tiennent sur une grande réserve, et ils surveillent avec vigilance tous les télégrammes expédiés de ce pays.

Le reste de l'armée du San Salvador—12,000 hommes sous le commandement du général Carna, est arrivé vendredi à la capitale, venant de la frontière.

DIVERS.

M. William Walter Phelps, ministre des Etats-Unis et Mme Phelps sont partis aujourd'hui pour les Etats-Unis sur le steamer *Elbe*.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 13 septembre—Immédiatement après la lecture du journal M. Quay a présenté les Résolutions d'usage, en mémoire de la mort de M. Samuel J. Randall dont il a fait le panégyrique. Il a été suivi de MM. Barbour et Plumb, qui ont rendu un brillant hommage au tant regretté ex Orateur de la Chambre. On a entendu aussi les sénateurs Daniel, Cullom, Blackburn, Morgan, Gibson et Hiscock. Puis, et en marque de respect, le Sénat s'est ajourné à lundi.

Le meurtre du général Barrundia.

Washington, 13 septembre—Chambre—L'hon McCreary, du Kentucky, a présenté aujourd'hui à la Chambre la Résolution suivante :

"Résolu que le meurtre du général Barrundia, commis à bord du steamer *Acapulco* par les autorités du Guatemala, alors qu'il était passager sur un navire américain et sous la protection du drapeau des Etats Unis, exige une enquête immédiate ; et que le Président des Etats-Unis est requis, si l'intérêt public ne s'y oppose point, de transmettre à la Chambre des Représentants toutes les informations qu'il peut avoir reçues sur cette affaire."

Washington, 13 septembre.—On dit au Département d'Etat, que la malle guatémaltèque n'a porté aucun rapport du ministre Mizner sur l'affaire Barrundia ; de sorte qu'on ne sait rien de définitif à ce sujet. L'assistant-secrétaire, M. Wharton, est fort surpris de ne recevoir aucun document authentique sur les importants événements de l'Amérique Centrale.

On pensait que le steamer parti de Guatemala après la tentative d'assassinat sur le ministre Mizner porterait des détails sur cet attentat, mais le département est toujours sans renseignements sur ce fait.

Les Juifs en Russie.

Philadelphie, 13 septembre.—La lettre suivante de M. Charles Emory Smith est une réponse à celle qui avait été adressée à notre ministre en Russie par le rabi S. Morais, au sujet de la condition des Juifs en Russie.

Le ministre écrivait de Londres, à la date du 1er septembre :

Cher Monsieur,

Votre lettre du 10 août, adressée à St-Petersbourg, m'a été envoyée ici, où je fais une halte de quelques jours ; je me hâte d'y répondre. Vous me demandez si les récents rapports sur les mesures restrictives contre les Juifs résidant en Russie sont fondés sur des faits.

Cette période est la seule où je puisse être un moment loin de mon poste afin de faire des préparatifs pour l'hiver, et j'avais déjà quitté la Russie quand a été mis en circulation le rapport auquel vous faites allusion. Mais c'est là un sujet auquel nul représentant des Etats-Unis ne pourrait manquer de prendre un intérêt profond et je me suis donc occupé aussitôt de m'assurer si le récit qui a tant absorbé l'attention avait une base sérieuse.

La Légation des Etats-Unis a institué une prompte enquête avec la collaboration de diverses autres légations, et elle a reçu l'assurance la plus positive du gouvernement russe lui-même que ces rapports ne reposent sur rien.

Les autorités impériales ont déclaré que non seulement ils n'ont pris aucune nouvelle mesure restrictive contre les juifs, mais encore qu'on n'en a fait revivre aucune et que jamais on n'en eut le projet.

En présence de ces négations le lord-maire de Londres lui-même et un israélite des plus considérés annoncèrent récemment qu'on renonçait au projet qu'on avait eu d'appeler un meeting d'indignation quand ces rapports de persécution tramées furent mis en circulation pour la première fois. Je me rappelle avec grand plaisir nos entrevues personnelles ; je me souviens de votre haute position parmi les vôtres et je suis heureux de pouvoir vous donner pareille assurance, à vous et à eux.

Je suis avec grand et sincère respect, Votre dévoué,

CHARLES EMORY SMITH.

Un garçon d'honneur colère.

Waterbury, Conn., 13 septembre.—Jeudi avait lieu le mariage de Mlle Lincoln et de M. Timothy Moriarty. Après la cérémonie religieuse l'heureux couple se rendait à la résidence de la mariée, où allait avoir lieu la réception. Il y avait là force victuailles et beaucoup de bouteilles aussi, dont les bouchons ne demandaient qu'à aller, qu'à sauter, pour mieux dire.

Celles-ci avaient même la prépondérance sur celles là, s'il faut en juger par les incidents de la soirée. Parmi les convives se trouvaient MM. Michael et Patrick Curran. Michael ayant été choisi comme premier garçon d'honneur avait une place d'honneur à la droite de la mariée, côté du cœur, et c'est peut-être là ce qui l'a tant agité à ces noces et festin ; les vins aidant, bien entendu. Il paraît, du reste, que ceux-ci avaient rendu fort guillerets les convives en général et Michael en très particulier.

Si bien qu'il déclara tôt qu'il ne resterait pas longtemps garçon et qu'à la première occasion de prendre femme, il ne serait ... Mais voilà le chiendent ! comme on dit dans la bonne société on peut être même dans la mauvaise, Michael a de l'allumette dans sa nature, et bientôt il flambait, et pour qui, vous ne le donneriez pas en mille ; pour Mme Moriarty, la mariée d'une heure.

Si bien qu'après chaque bouchée il déposait maintenant un baiser sur les lèvres épanouies, roses de sa voisine.

M. Moriarty est un débonnaire, qui comprend largement les privilèges d'un premier garçon d'honneur et à ce qu'il peut être dans des milieux où persiste encore l'usage un peu risqué du dénouement de la jarretière de la mariée.

Mais enfin Michael, très peu partisan du *non bis in idem*, Michael revenait trop souvent à la charge ; le vin l'enhardissait et il n'observait plus aucune distance entre la coupe et les lèvres. Et dame ! ce commencement de substitution n'allait guère au très peu marié encore, Moriarty. Trop tôt, trop tôt ! devait-il penser.

Bref, il réclama, il objecta, mais Michael, cédant à la force acquise, revenait à des démonstrations trop accentuées. Si bien que Moriarty sentant en lui un commencement d'incendie de jalousie donna au galantin une poussade qui lui fit jeter un cri. A ce cri accourut M. Patrick Curran qui, croyant son frère sérieusement frappé, renversa d'un coup de poing le marié et avec lui plats, flacons, converts et tout l'attirail du festin ; mettant ainsi toute la noce en branle.

Brouhaha général, cris, bousculade, appel de secours et enfin arrivée de la police. Ces protecteurs supposés de l'ordre voulurent arrêter les trois hommes : marié, garçon d'honneur et intervenant ; mais on leur opposa de la résistance et force leur fut de montrer leurs revolvers pour avoir raison de cette noce plus récalcitrante que celle du *Chapeau de Paille d'Italie* ou de *La Mariée du Mardi Gras*.

Le lendemain Mike, l'embrasseur et Pat, le défenseur, étaient condamnés chacun à $5 d'amende, pour résistance à la loi. Quant à Moriarty, le juge le rendait à la liberté, à sa lune de miel ainsi entamée, en ajoutant finement qu'il ne connaissait pas de pénalité plus forte que celle qui avait été subie par le prisonnier : passer sa nuit de noce au violon, et sans violons.

C'est égal, voilà un scenario tout tracé ; quelque lecteur mettra peut-être le tout à la rampe.

Singulier projet.

Chicago, 13 septembre—Le *Times* de ce matin dit :

"Beaucoup de personnes et spécialement les meneurs politiques seront surpris d'apprendre que les organisations opposées aux étrangers et aux catholiques romains, en politique, se sont décidées à une action politique, pour cet automne, et que, lundi dernier, elles ont complété l'organisation d'un Comité de 100, qui aura le contrôle de toutes leurs opérations politiques.

Ce mouvement est d'une importance considérable, en ce sens que ces organisations ainsi liguées prétendent avoir 18,000 membres dans le seul comté Cook. C'est une alliance où entrent les *Sons of America, United Protestant Association, Junior Order of American Mechanics, British American Association, American League.*

Les promoteurs de l'idée prétendent que l'heure a sonné pour leurs organisations d'arriver à l'action politique, à l'effet de protéger le système des Ecoles Publiques, en opposition à la puissance politique croissante qu'acquiert l'Eglise Catholique Romaine.

Indications.

Chicago, 13 septembre—Le sergent Franklinfield, du Service des Signaux, dit du temps d'aujourd'hui : Le centre de l'orage s'est éloigné de Duluth dans les dernières 24 heures, en prenant une direction nord-ouest ; il se porte rapidement à l'est. Le temps s'est éclairci partout du Michigan et de l'Illinois à l'ouest ; baisse de température et fortes vents d'ouest.

On rapporte ce matin de désastreuses gelées de Lenver, Valentine, Nebraska, de Sioux City et Des Moines, Iowa ; du nord de Missouri, de l'Illinois, du Wisconsin, du Minnesota. Le froid continuera dans cette section jusqu'à demain matin et la température montera beaucoup. La nuit dernière la température la plus basse a été de 39 à Chicago. Ce matin aussi il y avait de la glace à Amboy, Illinois.

Inondations.

Watertown, N. Y., 13 septembre—La pluie qui depuis cinq jours tombe par torrents a gonflé tous les cours d'eau de cette section ; aujourd'hui les effets s'en font ressentir, par la halte presque complète du Rome, Watertown et Ogdensburg R. R. et ses embranchements, par la destruction de nombre de moulins et par les dommages causés aux manufactures et aux fermes.

Un sérieux débordement a eu lieu sur le Rome, Watertown et Ogdensburg R. R., la nuit dernière entre Manseville et Pierre Point.

Le track a été détruit sur une longueur de trente pieds.

Un nouveau pont en fer, qui venait d'être terminé à Centreville, à un mille à l'ouest de Richland, sur l'embranchement de Rome, a été aussi emporté pendant la même nuit. Pour le moment les communications directes par le chemin de fer Northern New York avec le Sud, l'Est et l'Ouest sont fermées ; il en sera ainsi jusqu'à ce que soit bouchée la brèche de la rivière Deer.

Au nord de cette ville on ne rapporte aucune brèche et le service régulier des trains continue.

Dans la petite ville de Champion et dans toute la vallée de la rivière Black l'eau était arrivée hier à une telle hauteur que les bestiaux ont dû gagner les terres hautes. Il a fallu leur faire traverser à la nage les points submergés à l'heure de traire les vaches.

Pittsburg, 13 septembre.—La pluie a enfin cessé dans cette région ; l'atmosphère s'est éclaircie ce matin, et il fait chaud. Les rivières sont hautes et montent ici, mais on ne rapporte aucuns nouveaux dommages de la région en amont.

—Une dépêche spéciale de Wellsville, dans l'Etat de l'Ohio, porte : La pluie a été telle, la nuit dernière, à Irondale, village situé à quatre milles au nord est de Wellsville, qu'au bout de quelques minutes, les habitants de la partie inférieure du village étaient obligés de gagner en hâte les terres hautes. Bien des personnes ont failli se noyer. Les propriétés ont beaucoup souffert.

Un télégramme de Mercer, en Pennsylvanie, porte que les averses, pendant les dernières vingt-quatre heures, ont tellement gonflé les cours d'eau que la marche de tous les chemins de fer est interrompue.

Le chemin d'une balle de revolver.

St-Louis, 13 septembre.—Hier à Gatesville, Texas, une querelle éclatait au café Ruby entre le bar-keeper Henry Vogel et deux jeunes gens de la campagne. L'un de ceux-ci, le nommé Lee Basham, lança son *verre* à Vogel, qui évita le coup, saisit son revolver et fit feu.

La balle frappa Basham, puis, après l'avoir traversé et être sortie au dessus de la hanche gauche, elle atteignit au front le nommé John Wilkie, le traversa aussi de part en part et alla enfin se loger dans le mur ; les deux hommes ont été tués.

Vogel a été relâché sous un cautionnement de $2,000.

Toute une récolte de perles.

Chicago, 13 septembre—Une dépêche de Chilton, dans le Wisconsin, dit : On vient d'apprendre que les *clams* (coquillage qui rappelle la *palourde*) contenant des perles, ont été découverts dans la rivière Manitowoc en cette ville et dans le comté. Plus de 3,000 de celles-ci ont déjà été retirées par quatre individus seulement depuis trois semaines. Frank et Nicholas Chesbro ont d'abord fait des recherches et en ont été récompensés par la trouvaille de 2,000 perles la semaine dernière. Henry et William Ghesbro, d'autre part, en ont recueilli 1,500 ; ce dernier en a obtenu 200 en une seule journée.

Ces perles sont de toutes couleurs ; les experts accordent une grande valeur à quelques unes d'entr'elles. Le fait n'est encore connu ici que d'un petit nombre d'individus ; mais le bruit s'en répand rapidement et beaucoup partent à la recherche de ces précieux joyaux.

Le Calcasieu et la Loterie de la Louisiane.

Nous empruntons au *Times Democrat* la dépêche spéciale que voici ; elle est datée du 12 septembre, Lac Charles :

Il est intéressant de savoir comment ont été choisi les délégués de cette paroisse à la Convention Congressionnelle. On se rappelle qu'une forte délégation de cette paroisse se rendit à la Convention "Anti-Lottery," récemment tenue à Baton Rouge.

Ils dirent haut, très haut ce qu'ils prétendaient faire en la paroisse Calcasieu ; ils se vantèrent de pouvoir faire condamner, repousser le Sénateur Hampton et le Représentant Shattuck, pour leurs votes donnés en faveur de la Loterie de la Louisiane. Beaucoup de ces mêmes messieurs ont été candidats à la délégation de la dite Convention et ils ont eu ainsi l'occasion de se rendre compte du sentiment populaire de Calcasieu à cet égard.

Plusieurs d'entr'eux, tels que le Dr Fournet et M. G. H. Wells, et autres, se présentaient samedi dernier devant les électeurs du Lac Charles et en sollicitaient les suffrages. Ils n'ont pu les obtenir. Ils ont été battus par une moyenne de 232 à 79 voix, tandis que de chauds amis du Sénateur Hampton et du Représentant Shattuck ont triomphé contre eux. Il en a été de même dans toute la paroisse. Quand la Convention s'est réunie, il a été constaté, à la grande surprise des *Antis*, mais d'eux seuls par exemple, que sur 77 délégués, ils n'en avaient élu que 23.

A la suite de l'élection d'une forte délégation congressionnelle, dont fait partie le sénateur Hampton, et dans laquelle on a placé, par courtoisie, quelques *Antis*, contrôlés, d'ailleurs, par la règle de l'unité, qu'a adoptée la dite convention, il a été décidé que l'on réorganiserait le Comité Exécutif de Paroisse, jusque là aux mains des *Antis*. Cette motion a prévalu par un vote de 53 contre 23, un délégué votant en blanc, et le comité a été réorganisé en effet. Le représentant Shattuck a été choisi, entr'autres, pour représenter la paroisse entière (*at large*) au sein du dit comité.

Le Dr D. S. Perkins, un *Pro*, qui s'est fortement prononcé, a été élu président de ce Comité et le Dr J. C. Munday, secrétaire. Donc le Calcasieu a fait là une bonne journée ; mais les quelques *Antis* de la région ne s'en montrent pas très fiers.

Rapport hebdomadaire des banques.

New York, 13 septembre—Voici le rapport hebdomadaire des banques :

Réserve, diminution	$1,905,800
Prêts, diminution	1,818,100
Espèces, diminution	2,374,400
Legal Tenders, diminution	818,500
Dépôts, diminution	5,148,400
Circulation, augmentation	9,400
Les banques ont maintenant	3,306,925

en moins de la règle de 25 pour cent.

Fragment de conversation sur le boulevard :

—Le fameux X. n'est pas précisément un fondre de guerre !

—Mais n'a-t-il pas eu comme une moitié de duel ?

—Oh ! seulement la première moitié, les gifles !....

Aux courses.

—Moi aussi, monsieur, je fais courir.

—? ? ?

—Je suis l'inventeur d'un purgatif !

Dictionnaire de Charenton :

Histoire—Un jeu de cartes où les dames l'ont toujours emporté sur les rois.

Choléra—Mal-poste.

Proverbes arabes :

Ouvre un œil pour vendre, deux pour acheter.

N'ayez pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

Essayez de nouer un ruban au cou de l'hirondelle, d'atteindre la gazelle dans sa course, d'arrêter l'eau qui ruisselle entre vos doigts, mais n'essayez pas de fixer une femme volage.

Rantono, qui est énorme, sue à grosses gouttes, entre deux petites personnes maigres qu'il promène au parc.

—Tiens, lui dit un ami en passant, tu as l'air de nager entre deux os.

Plusieurs dames expriment le regret de ne pas être hommes.

—Moi, dit Mme X...., je voudrais être femme jusqu'à quarante ans et homme depuis quarante jusqu'à soixante.

—Et après ? demande une ingénue.

Un boulanger marseillais raconte qu'il embaucha un jour, sur le port, un nègre, pour l'aider dans son industrie.

—Malheureusement, ajoute-t-il, je dus bientôt renoncer à ses services. Il était très travailleur, seulement tout ce qui sortait de ses mains était du pain bis.

A l'hôtel, dans une ville d'eau :

—Garçon ! il y a deux mouches qui se baignent dans le potage.

—Faites-les vite disparaître, monsieur, car si le patron les voyait, il vous ferait payer un supplément.

Entre parents de mobilisés :

—Et votre fils, dans quel régiment se trouve-t-il ?

—Dans le service des reconnaissances.

—Service bien ingrat !

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:55 am	No 2 Cin'ti Ex. 3:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:55 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:35 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ...... 10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ...... 4:35 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc 3:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr 9:45 pm	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:20 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 Chi.Lim. 7:30 am	S. L. & C. Ex. 5:30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 17 Excursion dimanche 8:45 pm	No 17 Excursion dimanche 7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00 am	No 51 California Express 8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25am	No 53 B Rouge 3:50pm

MORGAN LINE.

No 19 .... 8:10 am	No 20 .... 4:05 pm
No 17, local ....7:50 pm	No 18, local 7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9 .... 7:15 pm	No 10 .... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 .... 9:30 am	No 8 .... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:90 a m	4:00 a m	Pte-la Hache 7:00 am
4:50 p m		6:00 pm
		Shell Beach 9:30 am
	Dimanche.	
10:10 am	8 pm / 6:00 am	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI, 15 SEPTEMBRE 1890.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M

Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

Hermitage Landing—MARY ZCOMEAUX 12 M

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

MARDI, 16 SEPTEMBRE 1890.

Vicksburg—LAURA LEE, à 5 P M

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M

Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 12 M

Fleuve et rivières.

Cairo, 13 sept.—Le fleuve a 10 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivée, City of Baton Rouge de St-Louis à 1 p m ; Belle Memphis de St-Louis à 5 a m.

Wheeling, 13 sept.—La rivière a 10 pieds et monte. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 13 septembre, 6 p m—Vent du nord ouest. Arrivés, à 3:40 a m, steamship Breakwater, capitaine Galt, de Puerto Cortez ; à 9:30 a m et steamship anglais Vedra, capitaine Listhorpe, de Hambourg, via Pensacola, à 4:40 p m, steamship S Pizzati, capitaine Gerchow, de Ruatan.

Départ, steamship Alamo pour New York.

Marchés.

Paris, 13 septembre.—Rentes trois pour cent 95 francs 47 1/2.

Londres, 13 sept, 12:30 p m—Consols à la clôture 95 7/16 au comptant et 95 3/4 à terme.

Liverpool, 13 septembre—Coton—Spot—demande modérée.

Middling 6 13/16d.

Ventes 7,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, et 5,100 balles américains.

New York, 13 septembre.—Coton calme. Futurs—calmes et stables à l'ouverture. Ventes 3 600 balles.

Livraisons en septembre 10.29, octobre 10.18, novembre 10.14, décembre 10.13, janvier 10.16, février 10.24, mars 10.23, avril 10.29, mai 10.36, juin 10.40.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Chelydra, Chater, Brême, via Norfolk, Va.

Steamship (norv) Albert, Tellefsen, Progresso.

Goelette (ital) Catalo, Rivara, Ruatan.

ARRIVÉS.

Steamship (fran) Dupuy de Lome, Dechaille, Havre via Anvers, Londres, Bordeaux, Havane, Vera Cruz et Tampico, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

Steamship (am) Breakwater, Galt, Puerto Cortez.

Steamship (ang) Herschel, Grimes, Rio de Janeiro, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

Steamship (ang) Darien, Wallace, Liverpool via Pas llac. Colon et les ports mexicains, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

Steamship (am) Aransas, Staples, Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

Barque (esp) Volandera, Abril, Havane, (précédemment rapportée à la Quarantaine).

Goelette (am) Lena R Storer, Genn, Minatitlan, (précédemment rapportée à la Quarantaine).

Steamship S Pizzati, Gerchow, Ruatan, etc.

Steamship (ang) Vedra, Sibithorpe, Hambourg, via Pensacola.

BATEAUX A VAPEUR.

Paul Tulane Libano, Bayou Sara.

J W Cole, Blanchard, Donaldsonville.

Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula

Leugre Kentucky, ———, Golden Ranche.

EXPORTATIONS.

BRÊME, VIA NORFOLK, VIE.—par steamship Chelydra—6400 balles coton 16 boucts tabac 1200 douves.

PROGRESSO—par steamship Albert—4228 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO.—par steamship Jos Oteri Jr—10,000 régimes figues bananes 1400 cocos 1600 oranges Jos Oteri.

BLUEFIELDS—par steamship Harlan—14,000 régimes figues bananes Hoadley &co.

HAVANE—par steamship Aransas—5000 sacs sucre 1 caisse cigarettes 51 balles tabac 24 caisses cigares.

PUERTO CORTEZ—par steamship Breakwater—16,000 régimes figues bananes.

RIO DE JANEIRO—par steamship Herschel—21,281 sacs café.

HAVRE—par steamship Dupuy de Lome—45 caisses vin Paul Gelpi & Bro......D'Anvers—1436 caisses champagne 191 caisses extraits de viande 100 caisses indigo 7 caisses cartes 85 caisses vin 1 caisse bronze 26 caisses meubles 13 caisses vitres 4 caisses broderies 4 caisses bronzes 46 caisses quincaillerie 2 caisses verrerie 66 caisses poterie 3 caisses mucilage 117 caisses bière 15 caisses liqueurs 20 caisses eau de vie 2 caisses arrac 1 caisse whisky 2 caisses papier 25 balles papier 37 paniers harengs 101 poutres en fer 46 colis feuilles en fer 155 colis machines 39 colis mdises 4 caisses instruments de musique 12 colis acier S V Fornaris &co—7 colis quincaillerie 57 barriques porcelaine 10 barriques porcelaine 33 colis poterie et verrerie 44 caisses jouets 1 caisse ferblanterie 12 caisses verrerie 27 colis mdises 85 balles papier F M Folge—7024 sacs phosphate 768 boites vitres 68 colis mdises 50 paniers eau minérale 20 caisses fromage 10 caisses extrait de viande à ordre—6 colis mdises Southern Pacific Co—1 caisse parfumerie Lafargue Bros—1 caisse cartes 200 caisses champagne Cameron & Castles—1 caisse laquettes H Charnock—1025 caisses eau minérale Chas Graef &co—50 caisses champagne A M & J Solari—2 caisses mdises Spear & Kaeffer—10 caisses fusils H & D Folsom Arms Comp—1 barrique porcelaine M Generelly—2 balles toile 1 boites mdises sèches 10 boîtes oxide de zinc 1126 boites vitres Prosper Lamal—3 boites livres S V Fornaris &co—1 boite bronzes Finlay & B—10 1/8 pipes genièvre Geo Jurgens—10 huit-pipes genièvre 10 caisses genièvre Kaufman & Blache—50 caisses champagne Schmidt & Ziegler—13 caisses fusils Stauffer E &co—6 caisses meubles A Ladeux—1 caisses mdises C W Kischling ... De Bordeaux—507 caisses conserves 801 caisses liqueurs et vin 133 caisses liqueurs 48 caisses vermouth 40 caisses stearine 10 caisses médicaments 21 caisses porcelaine 10 caisses olives 20 caisses cassis 30 caisses huile 35 caisses eau de vie 3 barriques eau-de-vie 72 barriques vin 87 caisses vin 1 caisse chaussures 5 caisses parfumerie 2 caisses meubles 16 caisses papier 26 balles papier 45 colis mdises 25 barres acier S V Fornaris &co—304 caisses pois 750 caisses sardines 2450 caisses cerises à l'eau de vie 90 caisses conserves 198 caisses conserves et huile 85 caisses huile 50 caisses eau de vie 25 barriques eau de vie 34 colis eau de vie 10 barriques vin à ordre—100 caisses vin 55 caisses huile A M & J Solari—230 caisses champagne et sardines 10 barriques vinaigre A Xiques—15 barriques vinaigre 12 colis fleur d'oranger 5 colis eau de vie 171 caisses vin 16 barriques vin Paul Gelpi & Bro—28 barriques vin 22 caisses vin 52 caisses cerises à l eau de vie 2 caisses huile Kaufman & Blache—25 caisses huile 450 caisses conserves 700 caisses cerises à l'eau de vie 5 barriques eau de vie 31 barriques vin 48 caisses vin Geo Jurgens—125 caisses vin 14 barriques vin 200 caisses conserves Schmidt & Ziegler—21 caisses conserves 7 caisses fruits à l'eau-de-vie 25 caisses liqueurs 1 caisse machine 196 caisses mdises 6 barriques vin F M Folger—7 barriques eau de vie 124 caisses huile 10 caisses vitres 7 caisses conserves 15 colis olives 7 colis mdises 150 paquets fer Suthern Pacific Co—50 colis paille 50 barils olives 1 caisse souliers 1 caisse outils J Cadillon—18 caisses vin C Madueli—240 caisses vin 46 barriques vin Cameron & Castles—2 barriques vin A Lasard &co—3 barriques vin M Levy & Bro—8 barriques vin 26 caisses vin et étiquettes C Cavaroc—100 caisses sardines Lazard & Bro—87 caisses fruits à l'eau de vie J Vareneie—3 caisses effets J S Cornibé—1 caisse harnais J B Camors &co—10 caisses vin 6 barriques vin A Lemeine—2 caisses cartes C Maury—1 caisses conserves L Queyrouze—5 caisses poterie R Douglas &co.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—450 balles coton 10 sacs coton en graine 465 sacs riz brut 10 boucts sucre 6 barils sucre 2 barils melasse et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer E W Cole—1213 sacs riz brut 3 sacs coton en graine et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—106 barils sucre 94 barils melasse 1485 sacs riz brut et fret assorti.

GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—36 barils sucre à ordre.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—278 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1526 balles coton 25 balles filasse coton 6 wagons graine coton 3 sacs coton en graine 2755 sacs riz brut 3 boucts sucre 240 barils sucre 107 barils melasse 3 barils sirop et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—180 balles coton 1 wagons graine coton 342 sacs riz brut 32 barils sucre et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1526 balles coton 349 sacs riz brut 207 barils sucre et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—[illegible] balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1148 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—[illegible] balles coton et fret assorti.

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE,—PAROISSE D'ORLEANS

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENBY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et renfermés dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement et ceux qui les représentent ou les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent :

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de **"New Orleans Brewing Association"** et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation ; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable ; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation, lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation ; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété—mobilière et immobilière ; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain nu ou bâti dans cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille ($1,500,000) dollars, divisés en ou représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées, comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrit. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds-capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M., et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle Orléans, et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précèdent l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera ses mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire, ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission, ou toute autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires une personne qualifiée.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir ; et en cas de sa mort, de sa démission, ou de l'impossibilité d'agir de ce dernier, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu, élection qui se fera par le conseil d'administration aussitôt que la vacance dans la présidence sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation ne peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute avec le consentement des deux-tiers des actions représentées et votant, à une assemblée convoquée à cet effet après avis publié dans un journal quotidien de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourront être faits ne pourront pas affecter le capital ... quarante jours d'avis préalable et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction : elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur ; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nile-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville ; cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé :	
PETER BLAISE,	PH. W. DIELMANN,
H. LOCTE,	J. LANGLES,
THEO. BRUMMER,	ALBERT P. NOLL,
GEO. FAEHNLE,	ERNEST PRAGST,
	C. G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(SCEAU) Signé : GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.

11 mai—11 19 26—4 10 juin

NEW - SOUTH

BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé...........$50,000,000

Actions....................$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION :

Henry Gardes.... Président American Nat. Bank
George R. Preston.... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas.... Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare..... Maire de la Nile-Orléans
Henry Ginder............A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson............Richardson & May
Julius A. Blanc.........................Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala...........Capitaliste
John Hanson Kennard
E. H. Power..Avocat

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent ou le bien placer pour qu'il fructifie ; association faisant aussi des prêts à des taux très modérés et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux-ci au moyen de paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiqué.

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur !

Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !

Juillet—1 an